



Bâtiment A

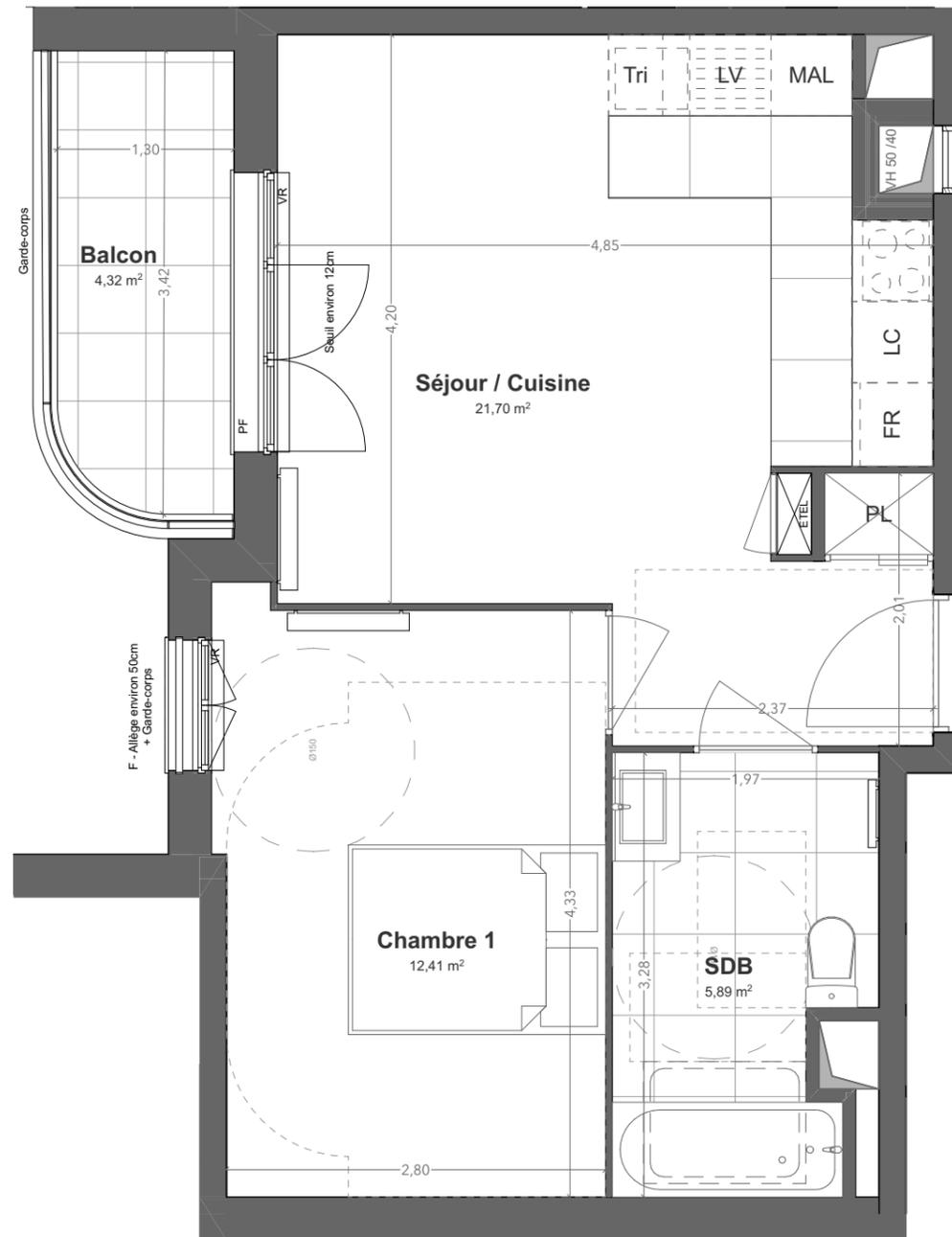
Appartement	NIVEAU	N°LOT
T2	R+3	A301

Séjour/ Cuisine	21,70
Chambre 1	12,41
SDB	5,89
SURFACE TOTALE HABITABLE	40,00 m²

Balcon	4,32
SURFACE TOTALE EXTÉRIEURE	4,32 m²

Légende :

	— Applique	F	— Fenêtre
	— Plafonnier	PF	— Porte fenêtre
	— Prise électrique basse	LC	— Linéaire complémentaire
	— Prise électrique haute	VR	— Volet roulant
	— Prise hotte	GC	— Garde-corps
	— Tableau électrique		— Soffite et faux-plafond
LV	— Emplacement Lave-vaisselle		— Gaine technique
LL	— Emplacement Lave-linge		— Poteau
R	— Emplacement réfrigérateur		— Haie plantée
Cui	— Emplacement cuisson		— Arbre
Tri	— Emplacement tri des déchets		
PL	— Placard		
	— Sèche serviette		



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / kitchenette). Les canalisations ne sont pas figurées. Les retombées de poutre, les soffites, faux plafonds, trappes de visite, ainsi que les emplacements des équipements ne sont pas tous représentés sauf ceux connus à la date de l'établissement du plan. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes.